



# **LES DOSSIERS DE VISA**

*ANALYSE DES DISCOURS ET POSITIONS DU FN*

**N° 3** - Août 2017

**Les nouveaux députés FN :  
Parcours et discours...**

[www.visa-isa.org](http://www.visa-isa.org)

Bien moins que ce qu'ils espéraient, mais bien plus que lors de la législature précédente, c'est finalement huit députés FN ou assimilés qui siègent maintenant à l'Assemblée Nationale.

Qui sont-ils et que représentent-ils ? Issu, comme on pouvait s'y attendre, des territoires conquis par le Front, le grand Nord et le grand Sud, ce petit groupe est assez hétéroclite. Mais un regard plus détaillé permet de pointer des caractéristiques qui peuvent être intéressantes pour la suite.

## **Les élus des Hauts de France**

Du côté Nord, Marine Le Pen. Un peu fatiguée visiblement à la suite d'une campagne décevante, et actuellement surtout préoccupée par les problèmes internes du parti, on verra si elle investit vraiment la fonction de député, ou si elle délèguera l'animation et la représentation du FN à ses petits camarades.

Autour d'elle, le groupe du bassin minier. Avec la cheffe, ils sont cinq représentants de cette zone de « mission » conquise sur les terres dévastées de la Gauche à partir d'Hénin-Beaumont. La présidentielle a donné 47,06 % de suffrages à Marine le Pen au 2<sup>ème</sup> tour dans les « Hauts de France », un score bien supérieur à la moyenne nationale (qui est, rappelons le, de 33,90 %), et qui atteint 52,91 % dans l'Aisne et 52,06 % dans le Pas de Calais.

Ces résultats permettaient au Front d'espérer de nombreux élus lors des élections législatives. Des candidats frontistes ont pu se présenter au 2<sup>ème</sup> tour dans une bonne partie des circonscriptions, mais peu l'ont emporté.

Dans le Pas de Calais, 12 circonscriptions, 11 candidats FN au 2<sup>ème</sup> tour. Le bassin minier, autour d'Hénin-Beaumont, confirme son adhésion et donne la victoire à 4 candidats : Marine Le Pen bien sûr, mais aussi Bruno Bilde, José Evrard et Ludovic Pajot. Dans le Nord, 21 circonscriptions où 11 candidats frontistes ont pu se maintenir au 2<sup>ème</sup> tour. Mais seul Sébastien Chenu l'a emporté du côté de Denain.

L'échec est encore plus sensible dans l'Aisne, le plus fort score des présidentielles : 5 circonscriptions, 5 candidats FN présents au 2<sup>ème</sup> tour, dont Damien Philippot et Jean Messiha. Aucun d'entre eux ne dépasse 43 % des suffrages.

## **Les élus de l'arc méditerranéen**

Au Sud aussi le contexte est globalement favorable au FN et à l'extrême droite. Là encore, le Front espérait un certain nombre d'élus.

En Occitanie, le score présidentiel pour Marine Le Pen au 2<sup>ème</sup> tour est bien supérieur à la moyenne nationale. Il monte à 47,13 % des suffrages dans les Pyrénées Orientales, 45,25 % dans le Gard, 44,67 % dans l'Aude, 40,78 % dans l'Hérault... Les scores du 1<sup>er</sup> tour des législatives permettent à de nombreux candidats FN d'accéder au 2<sup>ème</sup> tour. Dans les Pyrénées Orientales, 4 circonscriptions, 4 candidats au 2<sup>ème</sup> tour, mais 1 seul élu, Louis Aliot. Dans le Gard, 6 circonscriptions, 6 candidats présents au 2<sup>ème</sup> tour et 1 ré-élu, Gilbert Collard, mais avec un score inférieur à ses résultats de 2012 (presque 3000 voix en moins). Dans l'Hérault, 9 circonscriptions, 7 candidats présents au 2<sup>ème</sup> tour, 1 élue alliée, Emmanuelle Ménard.

En PACA, le score de la présidentielle était encore plus fort qu'en Occitanie, de 10 points au dessus de la moyenne nationale. Il représentait 49,15 % des suffrages dans le Var, 46,55 % dans le Vaucluse, 44,65 % dans les Alpes Maritimes et 44,53 % dans les Bouches du Rhône.

Là encore, un certain nombre de candidats se présentent au 2<sup>ème</sup> tour, mais sans succès. Dans le Var, 6 candidats, mais aucun élu. Dans les Alpes Maritimes, 4 candidats, pas d'élu. Dans les Bouches du Rhône, 5 candidats, pas d'élu. Dans le Vaucluse, 3 candidats FN au 2<sup>ème</sup> tour, mais aucun ne l'emportera, et c'est Jacques Bompard, le rival de la Ligue du Sud, candidat contre le FN, qui est élu dans la 4<sup>ème</sup> circonscription.

## **Des résultats décevants pour le FN mais inquiétants pour la suite**

Globalement, les résultats sont loin des espoirs que les sondages laissaient entrevoir au Front.

Les causes sont diverses. Les législatives ont permis à de nombreux candidats FN d'aller au second tour ; mais, sans triangulaire, il est difficile à un candidat frontiste de l'emporter. Il faut également évoquer la déception de l'électorat FN après les présidentielles, et le très fort taux d'abstention. Et dans le Sud Est, le départ de Marion Maréchal Le Pen a sans doute cassé la dynamique et fait perdre son siège du Vaucluse.

Huit élus néanmoins, et issus de duels, ce qui s'était révélé impossible jusqu'ici et qui confirme la progression du vote frontiste, ce qui permet à Marine Le Pen d'annoncer la fin du « plafond de verre » et du Front Républicain.

Autre note préoccupante, le FN et l'extrême droite présentent des scores importants aux élections présidentielles et/ou législatives dans la plupart des villes qu'ils administrent depuis 2014. A Hénin-Beaumont bien sûr, avec 61,56 % aux présidentielles et 65,97 % aux législatives, Marine le Pen est chez elle.

Au Luc le FN recueille 56,64 % à la présidentielle et 52,22% aux législatives ; à Beaucaire, c'est 55,47 %

et 61,89 %. L'élection présidentielle donne de bons scores à Marine Le Pen à Camaret-sur-Aigues (55,81 %), à Bollène (54,83 %), à Orange (51,85 %), à Cogolin (51,92%), à Fréjus (50,71 %).

Et les législatives ont aussi permis au FN de recueillir une majorité de voix au Pontet (55,08 %), à Béziers (53,29 %), dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille (52,18 %) et à Hayange (51,20 %).

Villers-Cotterêts, plus « décevant », donne néanmoins 49,82 % de voix à MLP lors de la présidentielle. Seule Mantes-la-Ville présente un échec patent pour le FN, avec les « petits » scores de 12,92 % à la présidentielle et 19,48 % aux législatives, mais la ville avait été gagnée par accident lors d'une quadrangulaire mortelle...

Le Front National est désormais ancré dans des territoires qui se confirment et s'élargissent.

## Qui sont-ils ?

Dans le Nord, c'est la garde rapprochée. Marine Le Pen, bien sûr, élue glorieusement dans son fief d'Hénin-Beaumont, tenu au chaud par le fidèle Steve Briois. Suivent deux proches, Bruno Bilde, un implanté de longue date dans la région et Sébastien Chenu, un parachuté dans ces terres prometteuses. Des candidats locaux, comme Ludovic Pajot et José Evrard profitent de l'élan.

Au Sud, c'est une autre histoire. Malgré un contexte globalement favorable, on y trouve 1 seul membre « historique » du FN, Louis Aliot. Gilbert Collard se présentait jusqu'ici comme président du « Rassemblement Bleu Marine », et n'a adhéré au FN qu'en juin 2017. Emmanuelle Ménard, la femme du maire de Béziers, n'est pas membre du FN et a été soutenue non seulement par le FN, mais aussi par d'autres groupes souverainistes ou d'extrême droite comme « Debout la France » (DLF), « Souveraineté, identité et libertés » (SIEL), le « Centre national des indépendants et paysans » (CNIP) et le « Mouvement pour la France » (MPF).

Tous les âges, de 23 ans à 71 ans mais une majorité de quarantennaires, certains déjà bien avancés comme Marine Le Pen qui approche de son cinquantième anniversaire.

Des juristes et des communicants surtout. Marine Le Pen, Louis Aliot, Gilbert Collard sont des avocats, Bruno Bilde se dit juriste, Ludovic Pajot a fait des études de droit. Côté communicants, Sébastien Chenu, « Conseiller en communication » et Emmanuelle Ménard, journaliste. José Evrard, retraité de la poste, fait exception.

Leur expérience est assez variée. Marine Le Pen a mené deux campagnes présidentielles, elle est députée européenne, a été conseillère régionale en IDF et dans le Nord-Pas de Calais. Louis Aliot, vice président, est au FN depuis 1990 ; il a été député européen et conseiller régional en Midi-Pyrénées puis en Languedoc Roussillon. Il est aussi le compagnon de Marine Le Pen. Bruno Bilde, conseiller spécial de la présidente, milite depuis 1991. Il a été conseiller régional de Lorraine puis du Nord Pas de Calais.

Le benjamin, Ludovic Pajot, est au FN depuis l'âge de 18 ans, et a été très vite investi de responsabilités : suppléant aux législatives de 2012, conseiller municipal de Béthune en 2014, conseiller régional en 2015. Il ne perd pas de temps. Il s'est fait remarquer par un discours très hostile aux migrants, défendant la charte «Ma commune sans migrants» et refusant un projet de centre d'accueil.

D'autres sont arrivés plus récemment. Sébastien Chenu a initié sa vie politique en 1988 au parti Républicain, puis passe à l'UMP en 2002 et devient, entre autres, chef de cabinet de Christine Lagarde, puis directeur du SIG (Service d'information du gouvernement). Il rejoint le Rassemblement Bleu Marine en 2014 et prend sa carte au FN en 2016. Il prend très vite une place importante auprès de Marine Le Pen et est secrétaire départemental de la fédération du Nord. José Evrard a été permanent du PC pendant une très longue période, et rejoint le FN en 2014, en grande partie sur la question de l'immigration. C'est une bonne « prise de guerre » et sert de caution à la dénonciation de la gauche.

Collard est passé par la SFIO dans les années 60, a été au PS de 1969 à 1992. Après dix ans sans étiquette, il se rapproche du FN, préside le Rassemblement Bleu Marine, mais ne prend officiellement sa carte qu'en juin 2017. Il est proche des anciens d'Algérie, favorable à la préférence nationale, aime les déclarations provocatrices et s'est vivement félicité de l'élection de Donald Trump.

Emmanuelle Ménard, femme de Robert Ménard, partage depuis longtemps ses positions et ses actions. Après avoir été la responsable du secteur Afrique de la Fédération internationale des droits de l'homme, elle devient la rédactrice en chef du très droitier site internet *Boulevard Voltaire*. Proche des catholiques intégristes, elle milite à la *Manif pour tous*.

Ces élus sont représentatifs des deux grands courants qui partagent le FN. Les députés du Nord ont été élus sur un discours essentiellement « social », s'adressant aux « petits ». Ils sont aux avant-postes de la stratégie vautour du FN, qui exploite systématiquement les situations de crise sociale et fait mine de reprendre les combats de la Gauche.

Au Sud, comme le faisait Marion Maréchal Le Pen, Louis Aliot, Gilbert Collard et Emmanuelle Ménard sont très sensibles aux questions identitaires, à l'ordre moral, marqués par la Guerre d'Algérie, et souhaitent élargir l'assiette du FN vers les Droites.

A l'Assemblée, ils pourront se répartir les dossiers. Le groupe du Nord aura à cœur d'attaquer la loi travail et les coupes budgétaires qui aggravent la disparition des services publics. Le groupe du Sud sera plus axé sur la question de l'identité nationale et la défense des TPE/PME, comme le firent Marion Maréchal Le Pen et Gilbert Collard lors de la précédente législature.

Tous se retrouvent pour dénoncer l'ennemi principal, le musulman, l'immigrant.

## Un groupe FN à l'assemblée ?

Huit élus, c'est insuffisant pour créer un groupe. Ils font ainsi partie des députés « Non Inscrits » et ne peuvent participer aux réunions de chefs de groupes qui, entre autre, élaborent les ordres du jour. Impossible également de prendre une responsabilité dans une commission. Peu d'espace non plus pour les questions orales au gouvernement... Et bien sûr, ils ne disposent pas des mêmes financements.

Deux autres députés non inscrits pourraient les rejoindre assez naturellement pour étoffer l'équipe : Jacques Bompard, le rival de la Ligue du Sud, qui siège sur le banc d'à côté, et Nicolas Dupont-Aignan, qui a déjà donné signe de sa proximité lors de la campagne électorale. Ce qui explique la revendication, sans cesse renouvelée, du FN d'abaisser le nombre minimum d'un groupe à 10 députés...

Mais on ne peut exclure d'autres configurations. Il y a sept autres députés non inscrits à l'Assemblée. Trois noms marqués plutôt à gauche, Jeanine Dubié, Olivier Falorni, Sylvia Pinel, les trois autonomistes corses, Jean-Félix Acquaviva, Michel Castellani, Paul-André Colombani, et l'inclassable Jean Lassalle. Une alliance avec ces députés apparaît improbable. Des perspectives plus plausibles se trouveraient plutôt du côté de l'explosion de Les Républicains, où les proximités idéologiques et le pragmatisme de terrain pourraient pousser certains à anticiper la grande alliance des Droites revendiquée par une partie du FN, et par Emmanuelle Ménard, Jacques Bompard et Nicolas Dupont-Aignan. A suivre...

## Les interventions dans l'hémicycle.

Malgré leur arrivée tonitruante le premier jour et l'affirmation de Marine Le Pen sur BFM TV « *Nous sommes huit mais nous en valons 80... Nous sommes la première force d'opposition au gouvernement d'Emmanuel Macron* »..., il semble que la fine équipe perde assez vite son enthousiasme, et se montre plutôt accablée ou endormie sur les photos publiées par la presse début juillet.

Les débats de la session extraordinaire de juillet 2017 sont assez denses. Novices en la matière, à part Gilbert Collard, ils découvrent peu à peu la difficulté de se faire entendre quand on est non inscrit. Mais ils tentent d'intervenir et les premiers débats montrent une répartition des tâches sur les principaux sujets.

Lors de la discussion sur la « **Prorogation de l'état d'urgence** » le 6 juillet 2017, les interventions de G. Collard, E. Ménard et M. Le Pen n'ont pas toutes la même tonalité. C'est évidemment l'occasion de dénoncer la terreur islamiste et de réclamer des mesures plus sévères. C'est l'occasion aussi d'assimiler les manifestants à des terroristes pour s'assurer du soutien des forces de l'ordre : « *Car ceux qui jettent des cocktails Molotov peuvent objectivement être qualifiés de terroristes, comme d'ailleurs ceux qui appellent à la violence contre la police, au meurtre de policiers* » (Marine Le Pen, 2ème séance du 6 juillet 2017).

Mais G. Collard et surtout Marine Le Pen en dénoncent également le danger, jouant les modérés et les démocrates : « *L'état d'urgence met en place des mesures exorbitantes du droit commun. Si M. le ministre envisage de proposer une loi dont l'objet sera de faire de l'exception la règle commune, nous serons là pour nous y opposer.* » (id.)

C'est E. Ménard qui a les propos les plus appuyés : « *...je voudrais que cet état d'urgence soit encore plus draconien pour ceux qui assassinent nos enfants comme pour ceux qui veulent nous imposer leur loi, leurs coutumes et leurs mœurs. Je souhaite un état d'urgence qui nous protège, qui nous permette de gagner cette guerre et de combattre impitoyablement les terroristes.* » (1ère séance du 6 juillet 2017)

Lors du débat sur le « **Renforcement du dialogue social** », du 10 au 13 juillet 2017, les intervenants frontistes font également le grand écart. Marine Le Pen fait écho aux électeurs populaires du Nord avec la dénonciation de l'affaiblissement de la protection sociale : « *...ce texte... porte en lui une vision de la société que nous combattons : celle d'une société qui verra s'installer la notion de salarié jetable du fait de la précarité de son contrat ou de facilités nouvelles de licenciement. Elle imposera progressivement dans le droit du travail la relativité des contrats de travail, le renversement des normes juridiques et l'effacement des normes collectives au profit de normes individuelles.* » De l'autre côté, Emmanuelle Ménard dénonce un code du travail étouffant : « *il est impératif d'écouter nos entreprises qui sont étouffées par un code du travail devenu incompréhensible* ». Comme toujours, c'est la défense prioritaire des TPE PME qui sous-tend toutes les interventions. Gilbert Collard : « *Vous avez à défendre le monde du travail, les PME, les TPE...* ». Marine Le Pen : « *Votre souci n'est pas d'alléger les obligations administratives des entreprises soumises au lourd seuil de cinquante salariés, mais de réduire ... certaines contraintes des grandes entreprises* ».

Au passage, les interventions permettent aussi de dénoncer les forces syndicales et c'est José Evrard, transfuge du PCF, qui martèle : « *Ce dispositif... correspond en réalité à ce qu'on appelle le « chèque*

syndical », et nous apparaît à ce titre éminemment contestable. Il représente un palliatif au manque de représentativité des syndicats en forçant les salariés, sinon à se syndiquer, en tout cas à se rapprocher des syndicats, vers lesquels ils ne se portent pas naturellement, car ceux-ci ne s'intéressent pas assez à leurs préoccupations réelles ».

On retrouve dans ces propos la tension qui avait divisé le FN lors de la Loi travail, dénoncée par le FN du Nord, jugée insuffisante par le FN du Sud.

Le débat sur la « **Modernisation du système de Santé...** » le 19 juillet permet à Sébastien Chenu de rappeler leur opposition à l'Europe « ... en vous empressant de transposer des directives européennes que même l'Allemagne n'a pas transposé à ce jour, vous nous obligez à une soumission toujours plus forte aux logiques de l'Union européenne. » mais surtout de reprendre le thème de l'étranger profiteur et fraudeur « La France a pourtant les moyens d'assurer aux Français un service de qualité, mais à condition, évidemment, de faire des choix : mettre les usagers français au cœur du dispositif, par exemple en supprimant l'AME, l'aide médicale d'État ». Et il ajoute une proposition qui fleure bon son fichier de police « lutter contre la fraude en créant une carte vitale biométrique fusionnée avec le titre d'identité ». Pour E. Ménard, la menace est dans le praticien étranger : « le présent projet de loi, s'il est adopté tel quel, facilitera l'exercice de la médecine en France par des médecins étrangers, alors que ces derniers ne détiennent pas toujours le niveau de formation requis. »

Le débat du 18 juillet sur « **l'approbation des comptes de l'année 2016** » permet à Marine Le Pen de marteler le discours frontiste : « Il est inacceptable de continuer à faire peser sur nos ménages et nos entreprises une pression fiscale insupportable ou de leur imposer d'injustes coupes budgétaires dans les domaines où l'argent public est plus qu'utile, tout en maintenant des dépenses que les Français ne devraient pas avoir à assumer. Le coût de l'immigration ...celui de l'Union européenne, la gabegie résultant d'une fraude sociale et fiscale d'ampleur, le coût de l'insécurité : voilà des sources réelles d'économies pour l'État, pour l'hôpital, pour les collectivités [...] Surtout, ces comptes s'inscrivent dans le cycle infernal des exigences austéritaires que nous impose Bruxelles et qui ne produisent pourtant, comme vous le savez tous, que désordre, surendettement, pauvreté et reculs sanitaires et sociaux dans les pays où elles s'appliquent... »

Et le « **Débat d'orientation des finances publiques** » permet à Sébastien Chenu de séduire au plus large : « Les familles n'en peuvent plus qu'on leur demande des efforts, notamment sur les allocations familiales. Les étudiants n'en peuvent plus de se voir refuser des logements car il n'y a pas assez de résidences étudiantes pour eux, alors qu'on trouve, comme nous venons de l'entendre, des solutions d'hébergement pour les migrants. Les chercheurs n'en peuvent plus de voir leurs budgets de recherche publique diminuer année après année. Les habitants des territoires ruraux n'en peuvent plus de ne pas avoir accès à la mobilité car les infrastructures sont manquantes ou détériorées. Les Français oubliés dans les périphéries des métropoles ne supportent plus de payer les mêmes abonnements internet que les habitants des métropoles sans avoir accès aux mêmes prestations. Les policiers n'en peuvent plus de travailler dans des conditions déplorables et en sous-effectif. Les militaires n'en peuvent plus de ne pas avoir les moyens d'exercer leurs missions avec du matériel de qualité. Les citoyens n'en peuvent plus des délais de justice interminables faute de moyens publics suffisants. Les élus locaux n'acceptent plus d'être montrés du doigt comme une source d'économie inépuisable. » (20 juillet)

Le long débat sur la « **Confiance dans la vie publique** » (du 24 juillet au 3 août) permet à Sébastien Chenu de poursuivre : « Pour rétablir la confiance dans la vie publique, vous devez résorber le déséquilibre croissant que vous créez entre Français des métropoles et de la ruralité, entre fonction publique et salariés du privé, entre jeunes et vieux, entre Français privilégiés et Français en souffrance et entre la politique, forcément sale, à vous écouter, et la société civile, nécessairement pure, que vous prétendez représenter. Votre logiciel est dangereux, vous n'êtes pas la société civile, vous êtes des donneurs de leçons hors-sol. »

Et de réclamer un scrutin proportionnel et l'abaissement du nombre minimal pour constituer un groupe :

« En réalité, pour rétablir la confiance, il eût fallu d'abord garantir une juste représentation des sensibilités politiques de notre pays à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire, évidemment, rétablir la proportionnelle et permettre la constitution d'un groupe à partir de dix membres, comme au Sénat [...] Car comment voulez-vous que des millions de Français qui ne se sentent pas représentés en politique puissent avoir confiance dans les hommes politiques ? »

Mais les amendements proposés par le FN sur ce texte porteront surtout sur la défense des indemnités des maires des petites communes, de l'IRFM (les frais des députés), et de la réserve parlementaire... Il faut aussi penser au quotidien !

Quant à Emmanuelle Ménard, ce débat lui donne l'occasion de défendre des positions qui rappellent sans surprise celles de Robert Ménard : « Cette loi consiste ni plus ni moins qu'à criminaliser des opinions qui n'ont pas l'air de vous plaire, mais qui n'en sont pas moins des opinions ! ... Vous cédez à l'emprise médiatique, au qu'en dira-t-on. Vous cédez à ces pseudos associations de « défense des droits de l'homme ». Vous vous transformez en véritables chiens de garde de la police de la pensée... »

Ce qui apparaît dans ces interventions, c'est évidemment l'exploitation des sujets porteurs de la campagne électorale : L'Europe, la sécurité, la défense des petits et des territoires abandonnés, la dénonciation des syndicats...avec les contradictions habituelles, défense des salariés / des petites entreprises, dénonciation du code du travail / défense des statuts des salariés, liberté d'expression / tout sécuritaire, dénonciation du système / protection des acquis des députés...

## **Les postures des uns et des autres.**

Lors de cette première session, Marine Le Pen fait le minimum attendu, Gilbert Collard amuse la galerie, Sébastien Chenu rappelle les fondamentaux, Ludovic Pajot et José Evrard essaient d'exister... Louis Aliot et Bruno Bilde ont été très silencieux.

Emmanuelle Ménard joue son jeu, marche en parallèle, semble souvent improviser sur des thèmes de radicalité qui rappellent d'où elle vient. Elle ne cosigne pas souvent les amendements proposés par le FN.

Elle se pose en rassembleuse : *« Je suis persuadée que bien peu me sépare de Laurent Wauquiez. Ses électeurs le savent. Il nous reste à lui prouver que l'union des droites est la clé pour arriver au pouvoir... Dupont-Aignan est un homme courageux ... Rien ne pourra se construire à droite sans lui ou contre lui. Il est en effet aujourd'hui un de ceux qui peuvent bâtir ce grand parti conservateur dont notre pays a besoin... »*.

Placé de l'autre côté de la travée, Jacques Bompard poursuit sa routine de représentant de la droite extrême. Son intervention lors de l'ouverture de la session extraordinaire reprend tous ses thèmes favoris : défense de la famille, liberté économique, fin des 35h, insécurité, et menace des migrants... *« La France est en danger dans un monde multipolaire [...] Le grand remplacement à l'œuvre, (est) l'enjeu politique le plus crucial [...] des temps actuels »*.

Et il confirme au Figaro au lendemain de son élection : *« J'ai toujours défendu l'union de la droite, je n'ai pas changé. Le président a pris le pouvoir en sachant faire l'union des gauches, je persiste à penser que nous y répondions par une union des droites »*.

Quant à Nicolas Dupont-Aignan, il siège plus loin, au dessus des Républicains, et ne semble pas vouloir collaborer pour l'instant aux initiatives du Front. Il est peu intervenu pour l'instant, sauf dans le débat sur la « Confiance dans la vie publique » où ce sont les modalités d'exercice des députés qui sont en jeu. Mais il n'exclut pas une alliance avec une partie du FN : *« Moi je veux qu'on unifie, avec Debout La France, Les Républicains avec une partie du FN, sans les défauts et les excès du FN (Le Figaro)*.

Gageons qu'ils sauront se retrouver à un moment ou à un autre.

## **Autres interventions**

Le travail des députés ne se fait pas que dans l'hémicycle. Les frontistes se sont répartis dans les diverses commissions permanentes. Louis Aliot siège à la Commission de la défense nationale et des forces armées ; Bruno Bilde et Sébastien Chenu sont à la Commission des affaires sociales, Gilbert Collard à la Commission des lois, comme lors de la législature précédente. José Evrard et Emmanuelle Ménard siègent à la commission des affaires économiques, Marine Le Pen à la Commission des affaires étrangères et Ludovic Pajot à la Commission du développement durable. Personne à la commission des Finances, la plus prestigieuse, où sans doute on ne leur a pas laissé de place. Ni à la commission des affaires culturelles où on aurait pourtant pu imaginer Sébastien Chenu, lui qui fut l'animateur du CLIC, le collectif Culture du FN.

Leur participation aux travaux y est pour l'instant plutôt discrète.

Une autre activité visible consiste dans le dépôt des questions écrites car il est très difficile aux non-inscrits de poser une question orale au gouvernement. Dans le jeu électoral, ces questions écrites permettent le plus souvent d'évoquer des questions sensibles dans les circonscriptions électorales. Ainsi Louis Aliot s'inquiète-t-il des producteurs de pêches, Bruno Bilde de la mise en œuvre du « Contrat d'aménagement pour le renouveau du bassin minier », Sébastien Chenu et Ludovic Pajot des engagements de l'État pour le canal Seine-Nord Europe, José Evrard de l'économie de la mer dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et Emmanuelle Ménard du projet de ligne nouvelle entre Montpellier et Perpignan...

Mais les questions écrites permettent aussi de remettre en avant les thèmes de la campagne du FN.

Les migrants en premier lieu. Bruno Bilde s'interroge sur leur hébergement et Ludovic Pajot dénonce l'achat par l'État de structures hôtelières. Sébastien Chenu dénonce le lien entre la fraude aux prestations sociales et l'immigration illégale et demande des précisions sur le coût de l'immigration clandestine..

La question sécuritaire est très présente. Ludovic Pajot s'inquiète du budget de la police et des indemnités journalières des CRS, et Emmanuelle Ménard des violences urbaines et des conditions de travail des policiers. Bilde dénonce le vandalisme des bouches d'incendie et réclame plus de dispositifs de vidéo protection *« dont plus personne ne conteste qu'il permet, par l'augmentation du nombre d'interpellations, de mieux lutter contre la délinquance »*.

Les dossiers sociaux, qui inquiètent directement les électeurs, sont également très présents : la réforme

de la Taxe d'habitation (Sébastien Chenu, Emmanuelle Ménard), le maintien de la complémentaire santé, ou encore l'augmentation du minimum vieillesse (Sébastien Chenu).

Les agriculteurs ne sont pas oubliés, avec les questions de Ludovic Pajot sur la « *précarité de la situation des jeunes agriculteurs français* » ou d'Emmanuelle Ménard qui défend les vins français contre les vins espagnols comme le fait Louis Aliot pour les pêches. Et la question des territoires délaissés est évoquée par les questions de Ludovic Pajot sur l'amélioration des axes routiers ou les déserts médicaux...

Il s'agit aussi de se préparer aux prochaines élections en s'inquiétant de la réforme du mode de scrutin dans les communautés urbaines (Bruno Bilde), ou des pressions sur la presse en faveur de candidats de la majorité (Gilbert Collard).

Les réponses, rédigées par les services de l'État, sont souvent longues à revenir, mais ce n'est pas le plus important. Le dépôt, et donc la publication, de ces questions sert surtout à maintenir la pression et à apparaître sur tous les sujets sensibles.

Il y a aussi le jeu des propositions de loi. Un député non inscrit peut en déposer à sa guise, mais il aura très peu de chance de la voir inscrite à l'ordre du jour et examinée en lecture publique. Ça peut néanmoins lui donner l'occasion de la faire connaître et éventuellement de créer un buzz médiatique. Les députés FN de 1986-88 ne s'en étaient pas privés et avaient ainsi évoqué les questions polémiques de la peine de mort, de l'IVG, de la préférence nationale...

Pour l'instant, les députés FN ont été assez mesurés dans cet exercice. C'est Gilbert Collard, le plus expérimenté, qui s'en est emparé sur les thèmes déjà évoqués de la liberté de l'AFP ou de l'étiquetage des vins espagnols. Et la proposition N° 127 « *visant à sauvegarder le rayonnement des fêtes votives* » demande plus de liberté pour les maires du Sud, qu'il juge discriminés par rapport à ceux du Nord, « *d'édicter des mesures sécuritaires [...] et faire appel en tant que de besoin aux forces de l'ordre placées sous la tutelle de l'État* ». On voit bien la publicité locale qui pourra être donnée à ce texte.

## **Les assistants parlementaires**

Enfin il convient d'évoquer les assistants parlementaires. La question est sensible, car les députés européens du FN sont soupçonnés d'emplois fictifs. Le salaire de Marine Le Pen était fortement ponctionné à but de remboursement des émoluments versés à son garde du corps ou sa cheffe de cabinet pour un chiffre estimé à presque 300 000 €. En France, après une enquête préliminaire pour « abus de confiance, escroquerie en bande organisée, faux et usage de faux et travail dissimulé... » menée par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales, elle a été mise en examen. Louis Aliot est également soupçonné. Leur élection à l'Assemblée Nationale leur permet de démissionner du parlement européen et de momentanément bloquer les remboursements en cours ... On peut donc imaginer leur prudence quant aux emplois de la nouvelle assemblée.

Les fiches des députés Front National mentionnent une douzaine de noms. Il semble qu'il y ait plusieurs critères de choix. Des petites mains, sans doute, indispensables. La présence de Mme Collard auprès de son mari sera certainement remise en cause par l'application de la loi « pour la confiance dans la vie politique » votée le 3 août (le FN s'est abstenu).

Mais surtout, les assistants constituent une équipe politique. Un certain nombre sont des vaincus aux élections sur lesquels on comptait sans doute, et qui sont ainsi gardés dans le cercle. Comme Aymeric Merlaud, battu dans la 4ème circonscription de Maine-et-Loire, Antoine Mellies, éliminé au premier tour dans la 11e circonscription du Rhône, ou encore Damien Philippot, qui a échoué dans la 1ère de l'Aisne.

On peut noter plusieurs conseillers régionaux élus en 2015, et qui peuvent ainsi compléter leur activité au Front. Antoine Mellies est conseiller régional en Auvergne Rhône-Alpes, Guillaume Kaznowski, Jean-Richard Sulzer et Pierre Deniau sont des conseillers régionaux des Hauts de France.

Ce recrutement permet surtout de rémunérer des acteurs importants du FN, comme Damien Philippot, qui a rédigé les documents de la campagne présidentielle de Marine Le Pen, Philippe Olivier, le beau-frère de la présidente, ex mégrétiste revenu au FN et devenu un conseiller proche, ou encore Jean-Richard Sulzer, membre du bureau politique, un des économistes du FN.

Les affectations des uns et des autres sont peu claires. Pas de collaborateur attitré pour Louis Aliot, un pour Marine Le Pen ou José Evrard, deux pour Ludovic Pajot, trois pour Bruno Bilde et Gilbert Collard, et même quatre pour Sébastien Chenu. Mais des noms se recourent. Damien Philippot assiste Marine Le Pen et Bruno Bilde. Le nom de Philippe Olivier est donné par Sébastien Chenu, José Evrard et Ludovic Pajot.

Il s'agit de toute évidence d'un pool organisé comme un secrétariat de groupe. Dans la période économiquement difficile qui s'annonce pour le FN, et sans la ressource précédente du détournement des emplois européens, cela permet de rémunérer une équipe de confiance. Cela est d'ailleurs clairement dit par l'amendement n° 548 présenté par les députés FN pour la loi « Confiance dans la vie publique » : « *L'activité parlementaire d'un député est indissociable de son action politique générale. Son assistant parlementaire a vocation à l'assister dans l'ensemble de ses missions.* » C'est fait.

## **Que conclure à l'échéance de cette première période ?**

Le FN a pour l'instant du mal à se faire valoir dans le jeu législatif. Son activité est dans une petite moyenne, tant en temps de présence qu'en nombre d'interventions. Les plus assidus sont Emmanuelle Ménard, présente à 24 séances, Sébastien Chenu et Ludovic Pajot, présents à 19 séances. Les plus absents sont Louis Aliot et Gilbert Collard avec 10 et 7 séances. Leurs interventions sont inégalement réparties. C'est Emmanuelle Ménard qui est la plus offensive. Mais elle a une parole autonome qui ne recoupe que rarement les interventions des autres. Viennent ensuite Sébastien Chenu et Gilbert Collard. Marine Le Pen n'est intervenue qu'à quelques reprises, et ne semble pas être prioritairement sur cette tâche.

Les députés FN ont présenté une vingtaine d'amendements, ce qui fait pâle figure à côté des quelques 350 amendements de la France Insoumise. On peut noter quelques interventions dans les commissions, où Marine Le Pen et José Evrard semblent un peu plus actifs.

On a vu plus haut que les débats de cette session leur ont permis de replacer un certain nombre de leurs thèmes de campagne, notamment la sécurité, les migrants, l'Europe... mais leurs prises de parole sont le plus souvent assez brèves et ne sont guère que des autocitations des slogans déjà connus.

L'absence de groupe constitué les pénalise, complique et limite leurs interventions. Ils essaient de compenser par le jeu des questions écrites qui sont reprises et diffusées ensuite sur les sites et les réseaux locaux pour bien indiquer à leurs troupes qu'ils n'abandonnent pas les sujets sensibles qui les a fait élire.

Il est encore un peu tôt pour juger de ce qu'ils feront par la suite. Le creux du mois d'août va leur permettre d'affûter leur stratégie. Peut-être en faisant momentanément profil bas, car il suffit d'attendre des périodes de crise sociale et de remise en cause de la République en Marche pour qu'ils soient de nouveau prêts à se proposer comme la seule alternative possible... Une alternative qui, ne l'oublions pas, a déjà réuni 10,6 millions de voix le 7 mai et a multiplié ses élus à tous les niveaux : 8 députés, 2 sénateurs, 21 députés européens, 350 conseillers régionaux, 54 conseillers départementaux, et quelques 1300 élus municipaux... Autant de militants qui se forment, apprennent le jeu des instances, tissent des liens, créent des clientèles, multiplient les canaux d'information... Il ne faut pas se faire d'illusion. Des territoires acquis au FN ont été gagnés et se sont élargis et solidifiés. Actuellement peu audibles, ils pourraient se réactiver dès que la situation en créera la possibilité.

S'en tenir au seul soulagement de ne pas avoir vu élire MLP à la présidence, et que l'extrême droite n'ait que quelques députés élus, ne doit pas faire oublier l'importance du vote d'adhésion et de contestation qui confirme le FN d'année en année. Et la promesse de Macron d'instaurer une dose de proportionnelle pour les prochaines législatives, si elle se concrétise, entraînera sûrement une augmentation de leurs élus députés.

Il n'est pas non plus exclu que, à l'instar du groupe européen, une collusion de divers intérêts puisse réunir plus tard la quinzaine de députés nécessaire pour créer un groupe. L'outil leur donnerait alors une force de frappe et une visibilité qu'ils n'ont pas encore à ce jour. En attendant, l'équipe d'assistants parlementaires mise en place aux côtés des députés montre la volonté de disposer d'un outil politique à demeure qui pourrait avoir son importance pour la suite de cette législature.

Et bien sûr, reste la question de l'évolution annoncée du FN. Étant donné la réserve de voix dont elle dispose pour les élections à venir, on peut penser que Marine Le Pen essaiera d'éviter un clash qui risquerait d'entraîner une situation proche de la crise mégrétiste. Elle cherchera sans doute à ménager les différentes sensibilités, avec le double avantage de diviser pour régner et de répondre aux attentes des électors multiples qui votent FN.

**La rentrée sera déterminante.. Marine Le Pen la fera à Brachay le 09 septembre, et nul doute qu'elle y donnera la tonalité de la suite. La ligne est déjà affichée sur le site : « *Contre le gouvernement Macron, soutenez la seule opposition !* » Et les thèmes cités embrassent large : loi travail, baisse du budget de la recherche, accélération de l'arrivée des migrants, diminution du budget de la défense, hausse de la csg, baisse des apl...**

**Le FN n'est pas vaincu. Comme toujours, il s'empare des sujets sensibles et en fait son miel.**

**La vigilance sur la montée des thèmes de racisme et d'exclusion, le démontage des affirmations dangereuses ou mensongères, le débat argumenté avec ceux qui seraient tentés de les croire, l'information la plus large possible doivent continuer d'être des préoccupations constantes pour les organisations syndicales.**